

## ***Licenciement de la directrice d'Ile-de-France Europe Avec Péresse, c'est le mercato permanent.***

Paris, le 20 mars 2018

**Le biais choisi par la presse pour relater le licenciement de la directrice d'Ile-de-France Europe nous interpelle.** Qu'elle obtienne des indemnités de licenciement après 18 ans passés à la tête de cette structure et qu'elles soient élevées à deux ans de la retraite est une application de la convention collective. Le contraire serait illégal. Ce qui peut interpeller est que la directrice soit licenciée pour être remplacée par une membre de la famille d'un conseiller régional de la majorité dirigée par Valérie Péresse.

Pourtant, pour un observateur un peu régulier de la politique de ressources humaines de Valérie Péresse, c'est peu étonnant. Entre disparition ou réduction d'organismes régionaux associés sous couvert d'économies, sans tenir compte ni du service d'intérêt général rendu, ni de la situation des salariés, et un véritable mercato à la tête d'autres organismes, à IDF Europe, c'est la même recette.

Ainsi, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU) a vu son budget rétrécir et une mise sous tutelle régionale s'accroître allant jusqu'à élaborer, en plein débat sur les voies sur berges, des scénarii aux conclusions étrangement proches de l'option politique défendue par

la droite régionale. Des directeurs généraux et les salarié.e.s d'autres organismes associés ont été débarqué.es sans que les enveloppes financières pourtant indispensables aux indemnités de licenciement soient prévues (MOTif, l'Atelier...).

On assiste donc à une véritable mise au pas d'organismes associés sous couvert d'un audit qui n'a jamais été communiqué aux élu.e.s régionaux de l'opposition. Une tutelle qui ne sert pas que des desseins politiques régionaux.

A quelques mois des élections européennes, **la poursuite du « spoil system » par Péresse pourrait être le sujet traité par la presse et serait un véritable travail d'investigation.**

Les questions européennes et les fonds européens dans l'intérêt des Francilien.ne.s ne sont pas au cœur des raisons de ce licenciement. Pourtant, la non-utilisation de fonds auxquels l'Ile-de-France pourrait prétendre pour résorber les bidonvilles, lutter contre le décrochage scolaire... a de quoi interroger et invalider le volontarisme politique affiché par Valérie Péresse en la matière. De quoi fissurer l'image médiatique qu'elle cherche à se construire...à condition que ce sujet soit traité !

Suivi presse : Karine BRISHOUAL / 07 60 03 71 73 / [karine.brishoual@iledefrance.fr](mailto:karine.brishoual@iledefrance.fr)



***Licenciement de la directrice d'Ile-de-France Europe  
Avec Péresse, c'est le mercato permanent.***

Suivi presse : Karine BRISHOUAL / 07 60 03 71 73 / [karine.brishoual@iledefrance.fr](mailto:karine.brishoual@iledefrance.fr)

